

Social | Les 90.000 demandeurs d'emploi de moins de 30 ans devront prouver les « efforts consentis » pour décrocher un job

# Les chômeurs sous contrôle (ren)forcé

■ Le plan « de suivi » des chômeurs débutera ce vendredi.  
 ■ L'Onem engage 114 agents pour évaluer leur « comportement ».  
 ■ Mobilisation sur le terrain.

HUGUES DORZÉE

Les chômeurs de moins de 30 ans sont désormais sous contrôle renforcé : dès ce vendredi, 90.000 demandeurs d'emploi émergeant au chômage depuis plus de 15 mois feront l'objet d'un suivi très strict de la part de l'Office national de l'emploi (Onem). Ils devront démontrer, sous peine de sanctions, qu'ils ont accompli des « efforts suffisants » pour trouver un job. Mode d'emploi d'un projet politique controversé (1).

**Qui est concerné ?** Jusqu'en juin 2005, seuls les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans seront concernés par ce plan. Sont visés : les chômeurs complets, de longue durée, qui ne sont pas frappés d'une incapacité de travail et qui ne bénéficient pas d'un accompagnement actif (réinsertion, formation...). Entre 2005 et 2006, ce plan s'appliquera aux chômeurs âgés de 40 ans maximum. Il sera ensuite élargi aux moins de 50 ans. Une évaluation du système est prévue en 2007.

**Quelle information ?** Dans un premier temps, le jeune chômeur recevra une lettre « d'avertissement » de l'Onem. Elle précisera ses droits et ses devoirs, ajoute Serge Baert, expert à la réglementation.

Des entretiens « approfondis et individualisés » seront assurés par l'Onem

tion. Elle insistera aussi sur l'obligation qui lui incombe de rechercher « activement » du travail et mentionnera la date du premier entretien de suivi. Cette information sera complétée par les organismes de paiement (syndicat, caisse auxiliaire) et les services de placement.

**Quelle procédure ?** Au cours du premier entretien – organisé le 1<sup>er</sup> octobre au plus tôt, précise-t-on à l'Onem –, le chômeur devra démontrer les efforts qu'il a consentis pour chercher du travail. Si cet entretien est positif, il sera reconvoqué 16 mois plus tard. Dans le cas contraire, un nouvel entretien est prévu après 4 mois. L'intéressé devra signer un document dans lequel il s'engage à être davantage « actif ».

En cas de non-respect des engagements, des sanctions tomberont : une suspension des allocations d'une durée de 4 mois pour

un jeune sortant des études et de 2 mois pour un cohabitant à faibles revenus familiaux. Pour les isolés ou et les chefs de famille, les allocations seront abaissées au niveau du revenu d'intégration (minimex) pendant 4 mois. S'il apparaît, au cours du troisième entretien, que le demandeur d'emploi n'a toujours pas fourni d'efforts, les sanctions seront renforcées (suppression des allocations...). Le chômeur qui conteste une exclusion pourra introduire un recours auprès de la Commission administrative nationale.

**Qui va contrôler ?** L'Onem va engager 114 agents chargés d'apprécier « le comportement des jeunes dans leur recherche active d'emploi. Ils assureront des entretiens approfondis et individualisés. Répartis selon les besoins par région, ces agents contractuels – baptisés « facilitateurs » – auront un profil « spécifique » : ils seront diplômés en sciences humaines et auront le sens des réalités sociales, un sens de la communication et le contact facile, explique Serge Baert. Moins de 120 agents pour superviser, dans un premier

## « Un projet catastrophique »

ENTRETIEN

**Yves Martens, vous êtes l'animateur de la plateforme « Contre le projet de chasse aux chômeurs » (1). Pourquoi cette mobilisation ?**

Nous refusons de faire porter sur les chômeurs la responsabilité du chômage. Nous ne voulons pas le gouvernement transformer le droit au chômage en une forme caritative d'assistance publique, arbitrairement octroyée ou retirée d'après le critère vague des « efforts suffisants pour trouver un emploi », et sur la base de « preuves » impossibles à trouver. Ce projet est catastrophique. Il doit être abandonné purement et simplement.

**Pour le gouvernement, ce plan d'accompagnement des chômeurs va mettre fin aux abus.**

Nous ne cautionnons ni le travail au noir ni les abus. Mais nous estimons qu'ils peuvent être combattus dans le cadre de la réglementation actuelle et qu'il faut d'abord sanctionner les patrons fraudeurs avant de menacer les moyens de survie des chômeurs. De plus les chômeurs sont déjà très contrôlés : en 2003, un chômeur sur 15 a été sanctionné.

**Ce plan va-t-il redynamiser le marché de l'emploi ?**

Sûrement pas. Le leitmotiv du Premier ministre, c'est « moderniser » le marché de l'emploi. Comprenez : tendre vers plus de flexibilité, de précarité, etc. On veut

temps... 90.000 chômeurs ? Nous avons élaboré un planning précis. Cela se fera dans les formes, estime-t-on à l'Onem.

**Comment seront évalués les « efforts consentis » ?** Les agents de l'Onem réuniront les renseignements qu'ils jugent utiles émanant de différents organismes (Forem, Orbem...) et concernant des domaines divers (formations, dispenses, parcours d'insertion, maladie...).

L'Onem est tenu de signaler à la personne les informations dont il dispose. Le demandeur d'emploi devra constituer un dossier. Tous les moyens de preuve seront admis, en ce compris la déclaration sur l'honneur, mais la préférence sera donnée aux documents écrits, précisez-t-on au cabinet du ministre de l'Emploi. Par documents écrits, on entend : des copies de lettres de candidatures, des attestations d'employeurs, des adresses (agences d'interim, sites internet...), etc. •

(1) Plus d'informations sur le site [www.vandenbroucke.com](http://www.vandenbroucke.com) (rubrique « thèmes »), ainsi que sur [www.onem.be](http://www.onem.be) (dès la publication au « Moniteur » du nouvel arrêté royal).



## Actions de protestation à Bruxelles, à Liège et à La Louvière

Une septantaine de personnes ont manifesté, mercredi matin, devant le siège de l'Office national de l'emploi (Onem), à Bruxelles. Des actions similaires ont été menées à Liège (lire ci-dessous) et à La Louvière, en partenariat avec les organisations syndicales (CSC et FGFB). « Nous refusons de transformer l'Onem en Office National de l'Exclusion Massive », ont déclaré les membres de la Plate-forme « contre le projet de chasse aux chômeurs, pour la sécurité sociale et la création d'emplois de qualité ». « Nous ne manifestons pas contre le personnel de l'Onem car il ne fait qu'appliquer les décisions gouvernementales », ont ajouté les manifestants avant de rencontrer le directeur de l'office. « Celui-ci nous a assuré de son esprit positif et de sa volonté d'aider les chômeurs. Nous, la seule chose qui pourrait nous rassurer, c'est que l'accompagnement des chômeurs soit découpé d'éventuelles sanctions ». La Plate-forme annonce une « action syndicale de masse » dès la rentrée. (H.Do et B.) Photo Dominique Duchesnes.

en réalité déréguler le marché, pousser les gens à accepter n'importe quel boulot à n'importe quelles conditions, accroître le fossé entre travailleurs et sans-emploi. C'est inacceptable.

**Quid des actions à venir ?**

Créée en mars, la plateforme réunit 15.000 adhérents, une centaine d'organisations, la société civile... Ce combat nous concerne tous. Nous organiserons d'autres actions dès la rentrée. •

H.Do.

(1) Rens. : tél. 02.218.09.90 ou [www.stopchasseauxchomeurs.be](http://www.stopchasseauxchomeurs.be)

## « On ne choisit pas un job par dépit ou sous pression »

REPORTAGE

HUGUES DORZÉE

Il faut accompagner le chômeur... Vers la sortie !...

L'ironie est de mise ce jeudi matin, quai Banning à Liège, face au siège du Forem : en délégation, chasubles vertes et tracts satiriques à l'appui, les jeunes CSC et leurs camarades du secteur « Travailleurs Sans Emploi » font campagne contre le plan « de harcèlement » mis en place par le gouvernement. La cible du jour ? Vandenbroucke, ministre SPA de l'Emploi, rebaptisé « verrouilleur de boulots ».

Derrière ce plan dit « d'accompagnement » des chômeurs se cache en réalité une machine à exclure, attaque Jean-Yves Ruyckens, permanent CSC. C'est l'emploi qui est indisponible, pas les chômeurs ! A l'arrière-plan, un cimetière fictif : 46 croix noires pour un tréfle vert. Voilà la réalité des chiffres liégeois, poursuit Murielle Geurts, une offre d'emploi pour 46 demandeurs d'emploi !

Les intéressés sont là. En bloc. Pour rappeler qu'ils ne sont pas des « paresseux ». Que la « suspension » est la plus mauvaise des « conseillères emploi » : J'ai 29 ans. Je suis électricienne de bâtiment. J'ai fait des études par

conviction. Une femme, sans crédit, dans un monde d'hommes... J'ai ramé pendant 5 ans. Avant de me réorienter dans la vente, raconte Fatia. On veut nous mettre la pression, comme si elle n'était pas déjà là ! Il faut du temps, de la confiance, de l'écoute pour construire un plan de carrière. On ne choisit pas un boulot par dépit.

Jérôme, 30 ans, une formation en bureautique en poche, acquiesce : J'ai envoyé 30 lettres de candidatures, déposé mon CV sur des tas de sites internet. Bilan : une réponse de la Police et un employeur ! Le vide. L'accompagnement ? Au Forem, ils n'ont jamais le temps. Tout se fait par télépho-

me. La formation n'est pas valorisée. Des efforts, on en fait !

Demain, ces jeunes sans boulot devront être « proactifs », constituer un dossier, se défendre bec et ongle : Certains accepteront des emplois au rabais, la pression sera grande, prévient Jean-Yves Ruyckens (CSC). Dans les files de pointage comme dans les entreprises : Les employeurs pourront dire encore plus facilement : « Si tu n'es pas d'accord, il y en a dix derrière », soupire un militant liégeois.

S'ils ne trouvent pas d'emploi, ces jeunes seront exclus du chômage. Ils se tourneront alors vers les CPAS. On va déplacer le problè-

me. La charge financière incombera cette fois aux communes, relève Murielle Geurts (CSC).

Quant aux contrôles, les inquiétudes sont vives : Qu'entend-on par « accompagnement intensif » ? Comment obtenir des attestations d'entreprises qui, déjà, ne répondent pas aux candidatures ? Est-ce la quantité ou la qualité des démarches qui sera prise en compte ? s'interrogent les jeunes. Trop de zones d'ombres. Pas assez de garanties. Qu'on arrête de prendre les chômeurs pour des inactifs, des sans ambitions. Que le gouvernement crée les 200.000 emplois promis avant de nous brayer, conclut l'un d'eux. •

Politique | Prémices « constructives » de l'accord de majorité

## Bruxelles entre dans le vif de l'emploi

MICHELLE LAMENSCH

Namur, Elio Di Rupo, le formateur PS du gouvernement wallon, est en face à face avec le CDH. A Bruxelles, où il négocie la formation de son exécutif, Charles Picqué (PS) se retrouve avec cinq « partenaires » autour de la table. Deux francophones – CDH et Ecolo – et trois flamands : CD&V/N-VA, VLD-Vivant et SP.A-Spirit.

Au total, une vingtaine de personnes. La tâche est beaucoup plus rude dans la capitale.

Un premier tour d'horizon a eu lieu, mercredi matin. Chacun a accepté la note de synthèse de Charles Picqué (voir nos éditions précédentes) comme base de travail. Certains ont réclamé un cadre budgétaire plus précis. Les techniciens sont à l'œuvre.

De l'avis unanime, l'ambiance de cette première réunion était sereine et constructive. Même si, sur

la plan communautaire, note un négociateur PS, une petite pointe plus aigüe est venue du CD&V...

Le ministre sortant Jos Chabert, chef de délégation CD&V, a tenté de déborder du cadre de la note en prônant la fusion des six zones de police en une seule (vieux revendication flamande).

Picqué réplique que la question, du ressort du fédéral, ne sera pas abordée.

Avec ses fortes colorations PS-CDH-Ecolo (ces deux derniers en conviennent), la note du formateur a surtout fait réagir les néerlandophones. La CD&V, Brigitte Grouwels, la trouve trop rouge, trop étatique. Trop d'argent va vers les agents contractuels subventionnés, enchaîne Chabert, ce sont les entreprises, et surtout les PME, qui créent de l'emploi. Riposte de Philippe Moureaux, chef de délégation PS : On ne va pas faire confiance à la « main invisible »... Nous voulons travailler avec les en-

treprises mais la Région doit donner des coups de pouce pour les emplois de proximité. Et Picqué d'embrayer : L'emploi ne relève pas que des entreprises, il faut aussi assumer des tâches d'intérêt général.

« Excessivement onéreux »

En matière d'emploi encore, la note du formateur indique une volonté de chercher du travail pour les Bruxellois dans les entreprises de la périphérie, flamande notamment. Et là, Chabert sourit : L'économie n'a pas de frontière. Incitons les Bruxellois à apprendre le néerlandais mais n'en faisons pas un problème linguistique, la situation serait insoluble...

Guy Vanhengel (VLD), ministre des Finances sortant, et réembarqué dans la future majorité (front uni des démocrates contre le Vlaams Blok oblige) repère dans la note Picqué beaucoup de mesures excessivement onéreuses qui ne tiendraient pas compte

des réalisations en cours.

Chez les francophones, le CDH Benoît Cerexhe juge insuffisantes les propositions pour le développement du port de Bruxelles, le rayonnement européen de la ville et la recherche scientifique.

Du côté d'Ecolo enfin, Evelyne Huytebroeck et Henri Simons souhaieraient qu'on étoffe les chapitres consacrés au cadre de vie : Les normes régionales en matière de bruits d'avions doivent être respectées ET sanctionnées. Ecolo fera de nouvelles propositions en matière de sécurité routière et de tourisme hôtelier.

Ce jeudi, les négociateurs abordent les chapitres économie et emploi, en fonction des marges budgétaires disponibles, souligne Picqué qui conclut : Ne dispersons pas trop nos moyens financiers...

Le nouveau rapport du Conseil supérieur des finances est attendu pour lundi. Et on sait déjà que les chiffres ne seront pas bons. •

Budget | En attendant les bulletins francophones

## Les comptes flamands sont bons

DIRK VANOVERBEKE

Les négociateurs réunis pour la formation du gouvernement de la Région flamande ont engrangé un accord budgétaire pour 2004 et 2005.

Après les crispations des derniers jours autour des risques de dérapages des comptes, tout serait rentré dans l'ordre. Le nouveau gouvernement flamand entamera la législature avec un budget en équilibre et des finances saines, a annoncé Yves Letermé, formateur et futur ministre-président flamand. Lors de son point-pressé, le chef de file du CD&V était entouré d'Eric Van Rompuy, chef de groupe CD&V au Parlement flamand, de Dirk Van Mechelen (VLD), ministre du Budget du gouvernement sortant, et de Frank Vandenbroucke (SP.A-Spirit), actuel ministre fédéral et prochain ministre de l'Emploi à l'échelon régional flamand. Un échelon ostensiblement convoité

aussi par un autre ministre fédéral, celui de la Mobilité, Bert Anciaux (SP.A-Spirit), particulièrement attentif dans la salle de presse du Parlement flamand aux déclarations des négociateurs.

Ceux-ci se sont accordés pour réaliser un surplus budgétaire de 404,384 millions d'euros, respectant les engagements de la Flandre en matière de réduction de la dette, conformément aux normes du conseil supérieur des Finances (CSF). La Flandre demandera une dérogation de 158 millions d'euros, comme récompense des efforts plus importants consentis – par rapport aux autres entités fédérées – dans la réduction de l'endettement du pays.

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement flamand devra s'imposer des économies récurrentes à concurrence de 150 millions d'euros en 2004 et en 2005. Un effort sérieux mais tenable, selon Eric Van Rompuy, qui devrait permettre à la Flandre de réaliser

une série de projets (gratuité des transports, etc.) grâce à une marge de manœuvre budgétaire dérogée à partir de 2006.

En attendant le rapport annuel du CSF de lundi, qui doit identifier le futur carcan financier des différentes entités, les pronostics vont bon train. Face à une Flandre qui devrait livrer un bulletin irréfutable, des rumeurs faisant état de situation budgétaire catastrophique pour la Région bruxelloise ont été démenties mercredi soir par le ministre des Finances bruxellois.

Pour Guy Vanhengel (VLD), Bruxelles fait aussi bien que la Flandre, contrairement à la Communauté française et à la Région wallonne dont les pilotes budgétaires n'auraient pas respecté les normes autorisées. Certains se posent déjà la question de savoir qui paiera la note, en se tournant vers un échelon fédéral dont la situation budgétaire n'est pas plus florissante... •